

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Plusieurs députés veulent poser des questions supplémentaires. Je m'occuperai d'eux dans un instant. Pour le moment, je donne la parole au député de Bellechasse.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA DÉSIGNATION DE NOUVELLES ZONES SPÉCIALES— POUR PARLER AVEC QUÉBEC

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Pourrait-il dire à la Chambre s'il y a eu des entretiens avec le gouvernement de la province de Québec relativement à l'établissement de nouvelles zones spéciales dans la province de Québec, et, dans l'affirmative, est-ce que Montmagny a été considérée ou pourra être considérée comme telle?

M. l'Orateur: Je rappelle à l'honorable député que la présidence s'est opposée, par le passé, aux questions des honorables députés qui s'enquerraient si une région plutôt qu'une autre serait désignée. Je ne crois pas qu'une question comme celle-là soit recevable. Cependant, l'honorable député ayant posé la question, l'honorable ministre pourra y répondre brièvement, mais j'espère qu'on ne tentera pas de considérer cette question comme un précédent.

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, la réponse sera bien brève. Il est vrai que nous avons des pourparlers. Quant à Montmagny, je ne puis révéler quoi que ce soit à ce stade-ci, mais Montmagny figure parmi les régions qui sont considérées.

* * *

LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

LA NATURE DE L'ORDONNANCE DU CABINET AU SUJET DES DIRECTIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

M. Douglas A. Hogarth (New Westminster): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Justice au sujet de la mise en application des recommandations du troisième rapport du comité spécial des textes réglementaires. Le ministre dirait-il à la Chambre si l'ordonnance du cabinet dont a parlé son prédécesseur au sujet des instructions et directives du ministère a été formulée et, en ce cas, pourrait-il renseigner la Chambre sur la teneur de ce texte?

M. Forrestall: Inscrivez cette question au *Feuilleton*.

M. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Oui, monsieur l'Orateur. Le cabinet a donné ordre que toutes les instructions ou directives doivent être soumises au sous-ministre de la Justice. Celui-ci fera savoir à l'autorité dont elles émanent si elles contreviennent à une disposition quelcon-

que de la loi ou des règlements auxquels elles se rapportent, si elles ont un caractère essentiellement législatif, si leur substance doit être intégrée dans des règlements et, en ce cas, si l'on a le pouvoir d'établir de tels règlements.

* * *

LA SANTÉ

LES SERVICES D'INFIRMIÈRES DANS LES ENDROITS PRIVÉS DE MÉDECINS

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Vu la pénurie aiguë de médecins et le fait qu'au Canada des infirmières s'occupent des désavantagés socialement dans les régions où les médecins ne veulent pas exercer leur profession et là où elles sont jugées qualifiées pour le faire, surtout dans le Nord, sans l'être cependant dans d'autres secteurs de la société, le ministre songe-t-il à remédier à la situation en recourant à leurs services dans les endroits privés de médecins?

• (1440)

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, monsieur l'Orateur. Nous appliquons déjà depuis quelque temps un programme dans ce sens. Nous avons l'intention, nous le faisons déjà d'ailleurs, de consacrer plus de ressources à ce programme.

* * *

LES PARCS NATIONAUX

LE PROJET DU PARC DE LA VALLÉE DE LA TRENT

L'hon. George Hees (Prince-Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai depuis déjà quelque temps une brève question supplémentaire, qui ne prête pas à controverse, pour le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. En un mot, peut-il dire à la Chambre quand il prévoit commencer à faire une réalité du parc national de la vallée de la Trent promis depuis si longtemps?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, c'est déjà une réalité.

[Traduction]

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, si l'on a fait quoi que ce soit pour transformer cette voie maritime en un parc national, c'est le plus grand secret qu'on ait jamais caché aux habitants de la région.

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, c'est probablement parce que l'honorable député ne va pas souvent dans sa circonscription qu'il n'est pas au courant.

[Traduction]

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Je me rends très souvent dans ma circonscription et je sais ce qui s'y passe beaucoup mieux que le ministre dans la sienne. Il donne le genre de réponse que le gouvernement actuel donne beaucoup trop souvent pour chercher à sauver la face.

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme cette affaire est réglée, la présidence accorde maintenant la parole au député de Halifax-East Hants.